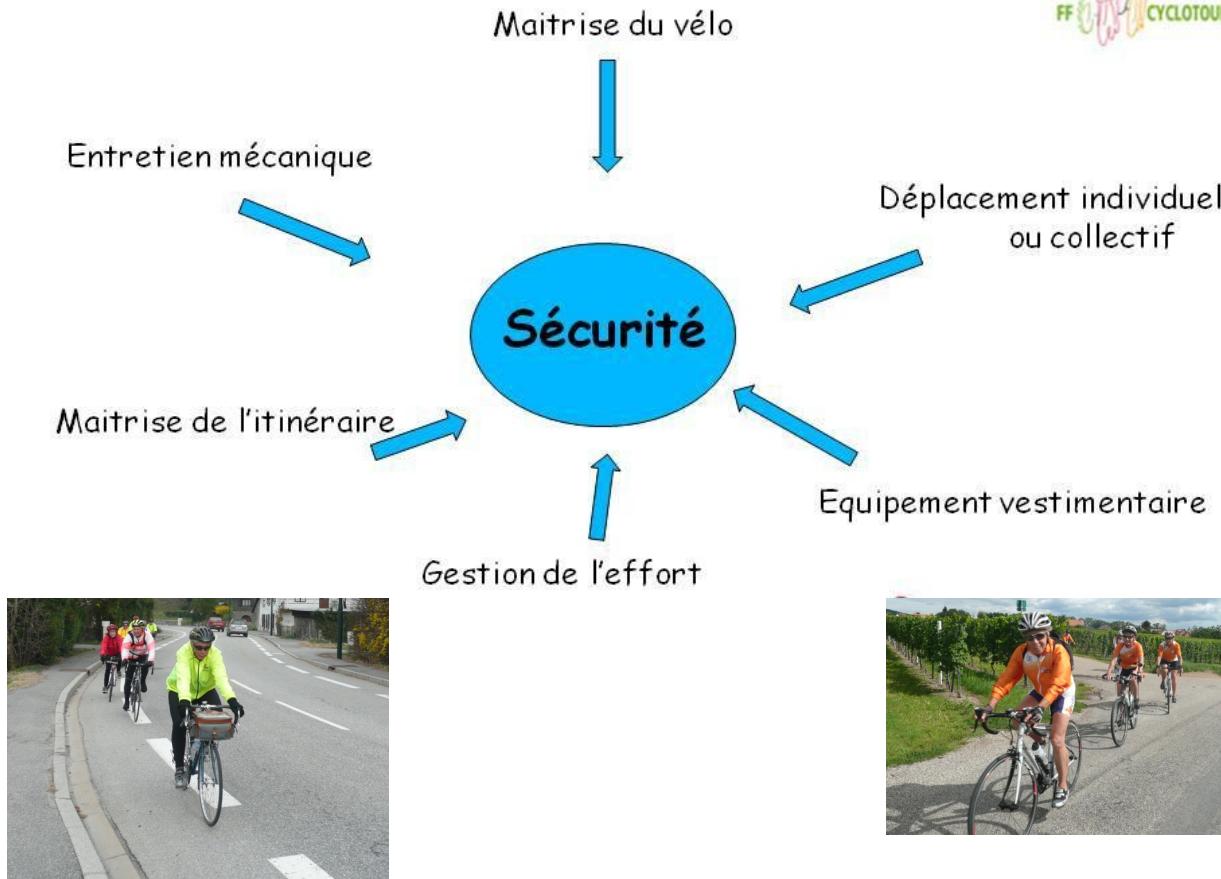


La Sécurité et la Santé, la priorité des CVT

La SECURITE, c'est quoi?



Charte du pratiquant Route

- J'utilise un vélo en parfait état mécanique avec un équipement conforme à la réglementation ;
- Je respecte le code de la route en toutes circonstances ;
- J'adapte mon comportement aux conditions de circulation ;
- Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède ;
- Je prends les dispositions pour être visible de jour et de nuit ;
- Je choisis un parcours en rapport avec mes capacités physiques ;
- Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident ;
- Je respecte la nature et son environnement ;
- Je respecte les autres usagers de la route ;
- Je porte toujours un casque ;
- Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité ni celle des autres usagers de la route ;
- J'observe les consignes des organisateurs lors d'une randonnée.